

## Restaurant, hôtel, espace culturel ou de coworking&hellip; qui veut acheter la chapelle désacralisée de Quimper ?

La chapelle Kerfeunteun est à nouveau à vendre. D'une superficie de 926 m<sup>2</sup>, elle a été construite à la fin du XIXe siècle à l'emplacement de l'ancien séminaire de Quimper. Elle a appartenu au diocèse de Quimper et Léon dès 1915 et jusqu'en 2005, date de sa désacralisation par l'évêque.

« Il y a 320 églises et 1200 chapelles dans le Finistère. C'est un coût de tout entretenir. Quand il ne reste que peu de paroissiens, peu de célébrations ou d'offices, la désacralisation peut être décidée. Cela peut être une volonté de la paroisse ou de la commune. C'est Monseigneur l'évêque qui prend la décision en consultant le prêtre de la paroisse et en écoutant les conseils. Mais il faut quand même souligner que la désacralisation d'un édifice religieux est assez rare », explique Jean-Philippe Pons, responsable de la communication du diocèse Quimper et Léon.

Dans le cas de la chapelle de Kerfeunteun, la vente de l'édifice est intervenue après sa désacralisation. L'édifice a été vendu une première fois à un particulier qui en a fait un lieu culturel, organisant notamment des concerts, expositions et pièces de théâtre, après avoir effectué de nombreux travaux de mises aux normes et de rénovations.

Mais en 2017, le propriétaire a décidé de remettre en vente son bien au prix de 798 000 €. Depuis, aucune transaction n'a abouti. Le bien a été confié à l'agence Espaces Atypiques. Le prix demandé a d'ores et déjà diminué de 150 000 € par rapport aux premières prétentions du propriétaire. On peut donc l'acquérir aujourd'hui pour la somme de 631 000 €, avec un parking de 37 places et l'ancienne sacristie attenante d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>.

### Le coût du chauffage, un obstacle

Sur son site, l'agence immobilière énumère quelques destinations possibles : restaurant, brasserie, hôtel, espace culturel, coworking... « Une fois l'édifice vendu, nous (l'Eglise NDLR) n'avons plus de droit de regard ou d'avis à donner sur la destination du bien », précise Jean-Philippe Pons. L'un des gros bémols à l'achat de la chapelle semble être le chauffage, dont la facture a visiblement refroidi plus d'un acquéreur potentiel. Que va devenir cette magnifique chapelle si elle ne trouve pas acheteur ? La question est posée...

